

Acquérir le Certificat SST Sauveteur Secouriste du Travail

Formation courte

Fiche - Prévention
Formation courte



Pour qui ?

- Salariés, chefs d'entreprise, toute autre institution relevant du régime général de la Sécurité sociale ou de tout autre régime de protection sociale souhaitant acquérir ce certificat

Objectifs

- Mettre en application dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques les compétences en matière de prévention, au profit de la santé et la sécurité au travail de l'ensemble des salariés présents dans l'entreprise
- Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail ou lors d'un accident dans la vie privée afin de préserver au mieux l'état de la victime et des personnes potentiellement exposées, tout en limitant l'aggravation de la situation.

Contenu

- Le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail dans la santé et la sécurité au travail :
 - Le cadre juridique de son intervention
 - Le rôle à jouer au sein de l'organisation de la prévention dans l'entreprise
 - La mise en œuvre d'actions de prévention : information sur les situations dangereuses rencontrées
- La protection adaptée suite à un accident du travail
- L'examen de la victime afin de mettre en place une action adaptée à la situation rencontrée
- L'alerte des secours en fonction de l'organisation de l'entreprise
- Les gestes de premiers secours à apporter en fonction de la situation d'accident.

Méthodes pédagogiques

- Magistrale : exposés de contenus
- Démonstrative : réalisation des gestes.
- Interactivité des séances : échanges entre les différents participants.
- Participative : mise en situations concrètes par intervention dans différentes situations d'accidents simulées tout au long de la formation.

Validé par :

- L'évaluation formative est continue durant la formation.
- Une évaluation certificative en fin de formation permet la délivrance du certificat de «Sauveteur Secouriste du Travail»
- Pour en garder la validité, nécessité de maintenir et d'actualiser ses compétences au maximum 2 années après la date anniversaire de la formation.

Informations pratiques

Durée

2 jours

Dates

Toutes périodes

Financement

Possibilité de financement selon le statut du candidat : nous contacter pour le financement

Lieux :

CFPPA ou site de l'entreprise



Pour toute information complémentaire,
veuillez prendre contact avec le CFPPA de Contamine sur Arve :

Tél : 04.50.03.91.03

Mail: cfppa.contamine@educagri.fr

150 Route de la Mairie – 74130 Contamine-sur-Arve
site web : www.epl.contamine.educagri.fr

